

DECISION N°2023/25

Objet : MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE PHASE DCE – DET – LOT STRUCTURE – MUR DE SOUTÈNEMENT – CRECHE LEI PARPAIOUN – BUREAU D'ETUDES S.T. INGENIERIE

Nous, Béatrice BONFILLON CHIAVASSA, Maire de la Commune de Fuveau,
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,
Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Juillet 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article L.2122.02 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDONS

ARTICLE 1 :

Madame le Maire a confié une mission d'assistance technique comprenant la phase DCE – DET pour le lot structure (mission d'étude d'exécution) au bureau d'études S.T. INGENIERIE sis Parc d'Activités de Gémenos – chemin de Font Sereine – Le Grand Bosquet – Bâtiment A – 13420 GEMENOS – concernant le mur de soutènement soutenant le parking de la crèche Lei Parpaïoun à Fuveau.

ARTICLE 2 :

Le montant de cette mission s'élève à **12 500 € HT soit 15 000 € TTC** et se détaille comme suit :

🚧 Phase de mission études DCE (Lot structure)	3 500.00 € HT
🚧 Phase analyse des offres ACT	500.00 € HT
🚧 Phase travaux DET	6 000.00 € HT
○ VISA	1 000.00 € HT
○ DET	4 000.00 € HT
○ AOR	1 000.00 € HT
🚧 Phase exécutions – établissement des plans de coffrage/ferrailage - fourniture des documents sous format informatique	2 500.00 € HT

Une **avance forfaitaire** est fixée à **30 % de la rémunération de la phase DCE**, à régler et à transmettre après la signature de la convention **soit 1 050.00 € HT**.

Le paiement sera effectué au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur présentation de facture.

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le 13/03/2023

ID : 013-211300405-20230309-DEC202325-AI



ARTICLE 3 :

La dépense qui en résulte est prévue au budget de la Commune, opération 27 article 21318.

ARTICLE 4 :

Madame le Directeur Général des Services, Madame le Trésorier de Trets sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Fuveau, le 9 mars 2023.

Le Maire,

Béatrice BONFILLON CHIAVASSA.